

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/393

8 mai 2003

(03-2448)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ACTIVITÉS RÉCENTES DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Déclaration de la Commission du Codex Alimentarius à la réunion des 2 et 3 avril 2003

Plusieurs réunions du Codex ont eu lieu depuis la dernière session du Comité SPS (novembre 2002), et en particulier les suivantes:

Commission du Codex Alimentarius (25^{ème} session, 13-15 février 2003)

La 25^{ème} session (session extraordinaire) de la Commission du Codex Alimentarius a été convoquée pour examiner l'*Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires*. La Commission a adopté une Déclaration sur les résultats de l'Évaluation conjointe FAO/OMS aux fins de présentation aux organes directeurs de la FAO et de l'OMS (Assemblée mondiale de la santé et Conférence de la FAO). En particulier, la Commission:

- a approuvé l'orientation générale du rapport d'Évaluation et s'est engagée à appliquer des stratégies permettant d'atteindre les objectifs définis dans les recommandations qui y figuraient;
- a été d'avis que son mandat actuel, qui consistait à protéger la santé des consommateurs et à garantir des pratiques loyales en matière de commerce international des denrées alimentaires, restait valable, mais pourrait être réexaminé ultérieurement;
- a confirmé qu'elle continuerait à accorder la priorité à l'élaboration de normes ayant un impact sur la santé des consommateurs et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires;
- a demandé que la FAO et l'OMS coordonnent davantage leurs activités de renforcement des capacités et analysent de toute urgence les moyens dont elles disposent dans ce domaine. Elle a demandé à être informée des mesures que les deux organisations prendraient pour améliorer la coordination et la répartition de leurs activités en s'appuyant sur leurs capacités respectives et leurs synergies mutuelles.

Une lettre circulaire (CL 2003/8-CAC) a été distribuée pour demander des observations supplémentaires sur des recommandations spécifiques figurant dans l'Évaluation, aux fins d'examen à la 26^{ème} session (session ordinaire) de la Commission du Codex Alimentarius (Rome (Italie), 30 juin-7 juillet 2003).

Fonds fiduciaire

Le Fonds fiduciaire à l'appui de la participation des pays en développement et des pays en transition aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius a été lancé au cours de la 25^{ème} session de la Commission du Codex Alimentarius par les Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS. Le Fonds fiduciaire est destiné à aider les pays en développement et les pays en transition à accroître leur participation aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius. La Commission a examiné un rapport d'activité sur la mise en place du Fonds fiduciaire. Le Groupe consultatif FAO/OMS du Fonds fiduciaire tiendra compte des discussions qui ont eu lieu au sein de la Commission pour réviser et compléter les critères proposés pour la sélection des bénéficiaires. Lorsque les critères proposés auront été examinés par la Commission (juillet 2003), un premier appel à candidature sera lancé et la sélection des bénéficiaires commencera, sous réserve de la disponibilité d'un financement suffisant.

Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires

Le Comité du Codex sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations alimentaires (Adélaïde, 2-6 décembre 2002) a finalisé le projet de *Directives sur l'appréciation de l'équivalence des mesures sanitaires associées aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires* devant être adopté par la Commission du Codex Alimentarius. Il est convenu de demander des observations supplémentaires au sujet d'un document de travail sur *l'Appréciation de l'équivalence des règlements techniques associés aux systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires*. Le Comité a examiné la question de la traçabilité dans le contexte des systèmes d'inspection et de certification, mais n'est parvenu à aucune conclusion spécifique et est convenu d'examiner plus avant cette question à sa prochaine session.

Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies

Le Groupe spécial intergouvernemental du Codex sur les aliments dérivés des biotechnologies (Yokohama, 11-14 mars 2003) a finalisé l'*Avant-projet de Directives régissant la conduite de l'évaluation de la sécurité sanitaire des aliments produits à l'aide de micro-organismes à ADN recombiné*, y compris une *Annexe sur l'évaluation d'une allergénicité éventuelle*, ce qui met un terme aux travaux que lui avait confiés la Commission en ce qui concerne l'élaboration de recommandations relatives à l'analyse des risques que présentent les aliments dérivés des biotechnologies.

Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants

La 35^{ème} session du Comité du Codex sur les additifs alimentaires et les contaminants (Arusha (Tanzanie), 17-21 mars 2003) a finalisé le *Projet de norme générale Codex révisée pour les denrées alimentaires irradiées*, l'*Avant-projet de code d'usages pour la réduction de la contamination par la patuline du jus de pomme et du jus de pomme utilisé comme ingrédient dans d'autres boissons*, et l'*Avant-projet de code d'usages pour la prévention (réduction) de la contamination des céréales par les mycotoxines*, y compris *Annexes relatives à l'ochratoxine A, à la zéaralenone, à la fumonisine et aux tricothécènes*.

Groupe spécial intergouvernemental sur l'alimentation animale

Le Groupe spécial intergouvernemental sur l'alimentation animale a finalisé l'*Avant-projet de code d'usages pour une bonne alimentation animale*, ce qui met un terme aux travaux qui lui avaient été confiés par la Commission.

Prochaines réunions

- Comité sur les résidus de pesticides (Rotterdam (Pays-Bas), 31 mars-5 avril 2003)
- Comité sur les principes généraux (Paris (France), 7-11 avril 2003) Analyse des risques/traçabilité
- Comité sur l'étiquetage des denrées alimentaires (Ottawa (Canada), 28 avril-2 mai 2003)
- Groupe spécial intergouvernemental sur les jus de fruits et légumes (Salvador de Bahia (Brésil), 5-9 mai 2003)
- Commission du Codex Alimentarius (Rome (Italie), 30 juin-7 juillet 2003).

Le **Comité du Codex sur l'étiquetage des denrées alimentaires** (31^{ème} session, mai 2003) examinera la version des *Directives concernant la production, la transformation, l'étiquetage et la commercialisation des aliments issus de l'agriculture biologique*: critères pour les substances autorisées et listes de substances autorisées. Il poursuivra son examen de la question controversée de l'étiquetage des denrées alimentaires issues des biotechnologies, et étudiera ensuite les allégations relatives à la nutrition et à la santé, parmi d'autres questions concernant l'étiquetage. Le Comité examinera également la question de la traçabilité et de l'étiquetage du pays d'origine.
